Image not found or type unknown

Indivision et pret immobillier

Par **lollo04**, le **17/08/2010** à **17:12**

Bonjour,
j'ai acheter un bien immobillier en indivision en contactant un pret immobillier
le jour de l'amenagement mon ex compagne ma mis a la porte je n'ai jamais habiter dans cette maison et mon ex compagne a toujours payer le pret immobillier
je voudrais contracter un pret immobillier a mon nom propre pour acquerir un bien immobillier et je voudrais savoir comment faire pour me retirer de cette indivision et de ce 1er pret immobillier

Par **fif64**, le **17/08/2010** à **17:16**

Vous allez voir un notaire en demandant qu'il vous établisse un compromis de licitation (licitation = ventre entre coindivisaire).
Il faut bien sur que votre excompagne soit d'accord.
Avec ça, vous allez à la banque et vous demandez votre désolidarisation du prêt.

Si votre ex compagne n'est pas d'accord, il faut aller voir le juge et demander la licitation à la barre du tribunal (vente aux enchères).

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés